



SEMI DE BLAGNAC

8 MARS

DOSSIER DE SPONSORING

www.semi-blagnac.com



39ÈME ÉDITION

LE SEMI DE BLAGNAC C'EST QUOI ?

4

ÉPREUVES

10km - Semi-marathon
6km marche - course enfants

200

BÉNÉVOLES

10km - Semi-marathon
6km marche - course enfants

1

PASSAGE MYTIQUE

sous les avions du musée
Aéroscopia

3500

PARTICIPANTS

de tous âges, tous niveaux, toutes
catégories et de toutes nationalités

2

ÉPREUVES QUALIFICATIVES

pour les championnats de France
de semi-marathon et de 10km



LE BSCA

BLAGNAC SPORTING CLUB ATHLÉTISME

Club organisateur de la manifestation



40 ANS DE PASSION POUR L'ATHLÉTISME À BLAGNAC

Association créée le 10 septembre 1980. Actuellement sous la présidence de Thierry DUPRAT.



DU LOISIR À LA COMPÉTITION

Toutes les disciplines, tous les âges, tous les niveaux.
Marcher, courir, sauter et lancer.



UN CLUB PHARE D'OCCITANIE

Un acteur majeur du sport à Blagnac et dans la métropole toulousaine avec plus de 500 licenciés.



UN CLUB ACTIF

Toute une équipe de bénévoles et de salariés impliqués dans toutes les actions du club.

LES VALEURS

Du Blagnac Sporting Club Athlétisme

Bienveillance



Sportivité



Cohésion



**Ancré dans son
territoire**



ACTIONS RSE

PARTICIPEZ À LA MISE EN PLACE D'ACTIONS RSE



INCLUSION

Label "Ville pour tous".
Soutient des associations **Laurette Fugain** et **Tous avec Noé**.

SPORT SANTÉ

Promotion de la course comme vecteur de bien-être et d'inclusion, (course enfant, 6km marche, stands bien-être/santé).



RECYCLAGE

Pour donner une seconde vie aux vêtements de sport, nous mettons en place une collecte, en partenariat avec HEXECO.



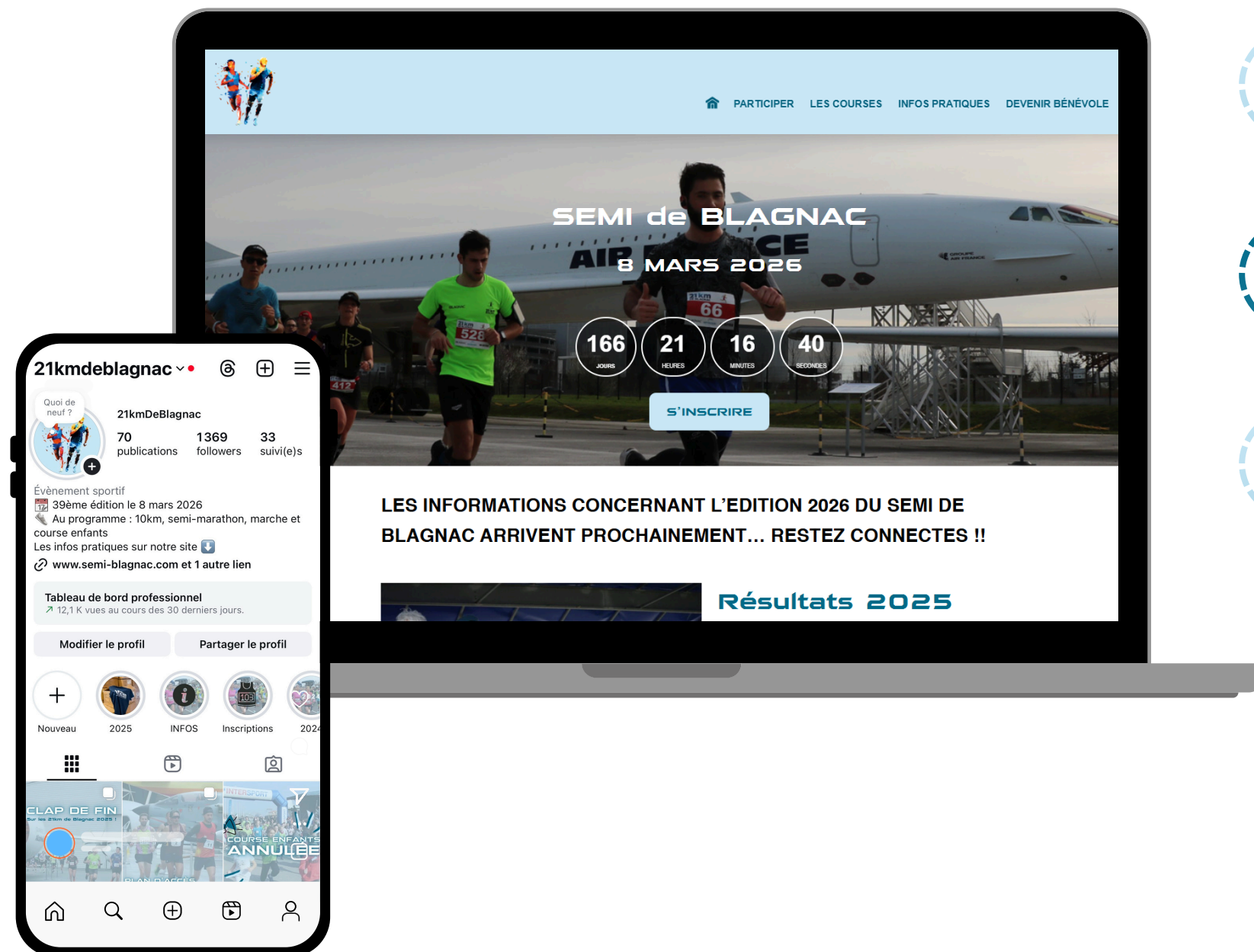
ECOCUP

En priorisant des ravitaillements éco-responsables avec des Écocups.

Soutenir les 21km de Blagnac, c'est soutenir un événement engagé et éco-responsable.

NOS SUPPORTS ET VISIBILITÉ

SITE INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX



NOS SUPPORTS ET VISIBILITÉ

AFFICHAGES & BARNUM



➤ Présence sur les affichages le jour J (plan du village, parcours, arche, etc)

➤ Mise à disposition d'un espace lors du 21KM de Blagnac (barnum sur le village de la course)

DEVENEZ SPONSOR

et soutenez la Course Enfant



VISIBILITÉ LOCALE

Faites vous connaître auprès de nos jeunes blagnacais et des familles locales.



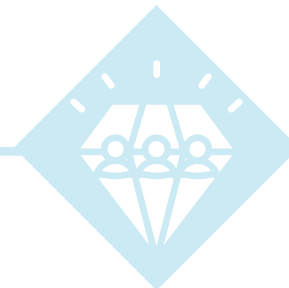
Pourquoi devenir partenaire de la Course Enfant ?

Chaque année, la Course Enfant des 21km de Blagnac attire environ **100 jeunes participants**, offrant ainsi une opportunité unique de promouvoir l'esprit sportif dès le plus jeune âge.



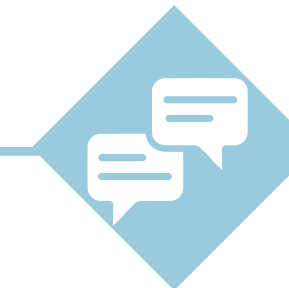
PRÉSENCE SUR PLACE

Gagnez en visibilité avec un stand et nos communications.



VALEURS PARTAGÉES

Encouragez l'activité sportive et la convivialité dès le plus jeune âge.



COMMUNICATION DIGITALE

Une visibilité assurée avant, pendant et après l'événement.

DEVENEZ SPONSOR

et soutenez la Course Enfant

Ce que l'on peut envisager >

- Présence de votre logo sur les dossards des enfants et sur la ligne de départ.
- Naming de la course.
- Présence d'un stand dédié à votre marque avec des animations pour les enfants.
- ...

Nous sommes ouverts à toutes autres suggestions...

100 PARTICIPANTS



NOS OFFRES

Toutes nos offres sont personnalisables y compris Mécénat.
Nous construirons, ensemble, le partenariat qui vous correspond !

EXEMPLES DE CONTREPARTIES

- ✓ Visibilité sur nos réseaux sociaux (Publication présentation de nos partenaires et "Merci à nos partenaires", astuces, livret du coureur...) et sur notre Site Internet (présence du logo). Remerciements le jour J par le speaker, lors de la remise de prix et places en tentes VIP.
- ✓ Discours du partenaire au micro pour présenter son entreprise, possibilité d'afficher des outils de communication lors de la course (banderole, oriflamme, affiche, réseaux sociaux, etc..), présence dans le dossier de presse, et un post dédié sur notre compte Instagram, Facebook & LinkedIn
- ✓ Votre logo sur l'affiche officielle et ses dérivés et 10 dossards réservés sur le 10km pour vos employés, ou abonnés, avec des photos exclusives.
- ✓ Présence du logo sur les t-shirts de la course (prix en fonction de l'emplacement).

PACK 1 400€



PACK 2 800€



PACK 3 1600€



PACK 4 3500€



AUTRES POSSIBILITÉS

En plus de nos offres en pack, nous proposons des options exclusives et nous restons, bien sûr, ouverts à toute autre opportunité pour valoriser votre marque.

BARNUM

Offrez-vous une présence directe au cœur de l'événement en disposant d'un espace sur le village du Semi.

C'est l'occasion **idéale** de présenter vos produits, rencontrer les coureurs et leurs familles et valoriser votre image dans une ambiance conviviale !

500€ ou échange de service

NAMING

Associez votre nom à une des épreuves (course enfants ou 6km marche) du 21km de Blagnac et devenez le partenaire officiel de l'événement !

Un **naming** vous assure une visibilité maximale sur tous nos supports de communication (affiches, réseaux sociaux, site, dossards, village).

3500€ ou échange de service

GOODIES

Apposez votre logo sur les goodies distribués aux participants et/ou bénévoles (gourde, tour de cou, sacs, écocupes...) ou proposez vos propres goodies.

Un excellent moyen de pérenniser votre visibilité et de laisser un souvenir positif aux coureurs bien au-delà de l'événement.

échange de service

MÉCÉNAT SPORTIF

LE SPONSORING ET MÉCÉNAT SPORTIF

Le **sponsoring** désigne un soutien financier ou matériel apporté à un événement ou un individu par un partenaire annonceur en échange de différentes formes de visibilité. Outre les différentes formes de visibilité à vocations publicitaires, le contrat de sponsoring peut prévoir la participation de l'individu sponsorisé à différents événements de l'entreprise.

Le **mécénat** est aussi un soutien financier ou matériel apporté par une entreprise ou un particulier mais sans contrepartie aucune. Il s'agit donc d'un acte à titre gratuit. Tout comme le sponsoring, le mécénat offre des avantages fiscaux :

POUR UNE ENTREPRISE

Les versements, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, au profit d'organismes d'intérêt général ayant un caractère sportif, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant. (Article 238. bis du Code général des impôts).

POUR UN PARTICULIER

Les sommes, prises dans la limite de 20% du revenu imposable, qui correspondent à des dons et versements effectués par les contribuables domiciliés en France, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant. (Article 200 du Code général des impôts).

1. Mécénat financier :

Il s'agit d'un don, d'une somme d'argent (numéraire), qui peut être affecté à un projet en particulier. Le montant à déclarer est égal à la valeur du don.

2. Mécénat en nature :

Il s'agit d'un don de marchandises inscrites en compte de stock, de biens inscrits sur le registre des immobilisations, de biens produits par l'entreprise ou de la mobilisation de technologies. Le montant à déclarer est égal à la valeur en stock, la valeur comptable ou au prix de revient. Attention ! si le matériel est totalement amorti, l'entreprise donatrice ne pourra prétendre utiliser ce don au titre des réductions d'impôts de l'article 238 bis, la valeur de ce bien étant comptablement et fiscalement nulle.

3. Mécénat de compétences :

Il s'agit d'un don par la mise à disposition de salariés par l'entreprise, qui peut prendre deux formes, la réalisation d'une prestation de service ou le prêt de main d'œuvre. Le montant à déclarer est égal au prix de revient de la prestation ou au prix de revient des coûts salariaux, charges associées comprises.



Merci d'avance pour votre soutien !

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter

21 KM DE BLAGNAC

Malaury TERMET
secretariat.bsca@gmail.com
06.06.91.82.86

Chemin du Ferradou, 31700 Blagnac

www.semi-blagnac.com